

Conditions Générales de Vente

Action de Formation Professionnelle & Prestations

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52530109353 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

1. Désignation

La société FITECO désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé Parc Technopole – Rue Albert Einstein – 53810 CHANGE. FITECO met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à CHANGE, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société FITECO pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions s'appliquent quelles que soient les clauses et prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Pour certaines prestations, des conditions particulières de vente précisent ou viennent compléter les présentes CG. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV, sur le devis et/ou sur une convention ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

FITECO peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au Client et acceptées par ce dernier au jour de la conclusion du contrat.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées à la signature du devis. La signature du devis vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation ou d'une prestation RH diverse, auprès de la société FITECO
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formation interentreprises : formation dont le contenu est dispensé à des stagiaires de plusieurs entreprises ;
- Formation intra-entreprises : formation réalisée pour le compte d'un client unique ;
- Formation certifiantes/diplômantes : parcours de formation délivrant un certificat ou un diplôme à l'issue du cursus.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

3. Devis, convocation & attestation

Pour chaque formation, la société FITECO s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé, avec la mention « Bon pour accord ». Ce devis pourra faire l'objet d'une signature électronique.

Toute inscription, nécessite l'envoi par le client du devis signé par un représentant habilité du client.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société FITECO, l'OPCO ou le client.

Les stagiaires recevront par mail, une convocation indiquant le lieu et/ou les modalités d'accès à la formation si celle-ci est réalisée à distance, ainsi que les horaires.

FITECO ne peut être tenue responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués sur chaque devis et/ou convention en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, par chèque ou par prélèvement via le mandat SEPA, à retourner signé par le client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la prestation/formation.

Le prix indiqué concerne uniquement les coûts pédagogiques, et ne comprend pas les frais annexes de déplacements, de restauration, d'hôtellerie qui resteront à la charge du client, et seront ajustés au réel en cas de frais prévisionnels indiqués dans les documents.

5. Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. En tout état de cause, l'organisme de formation ne pratique pas de subrogation de paiement avec les différents financeurs. L'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. L'organisme transmettra une facture acquittée dès réception du paiement pour que le Client puisse bénéficier du remboursement auprès de son OPCO.

6. Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à formationfiteco@fiteco.com. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

En cas d'annulation le client est tenu de payer une pénalité d'annulation selon les conditions ci-après :

- A hauteur de 30% du coût total initial de la formation entre 30 et 15 jours calendaires avant la date de la formation selon les documents devis et/ou convention rédigés.
- A hauteur de 60% du coût total initial de la formation entre 15 et 1 jours calendaires avant la date de la formation selon les documents devis et/ou convention rédigés.
- Toute annulation à la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire le jour J entraînera la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées ;
- Une fois la formation ou prestation commencée, toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation correspondra au total des frais s'il aurait participé à la totalité des sessions, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées ;

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société FITECO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

FITECO se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint. Le nombre minimum est précisé que le programme de formation.

En cas de cessation anticipée de la formation par FITECO pour un motif indépendant de sa volonté (faute d'un tiers ou force majeure), le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées seront facturées au prorata-temporis de leur valeur prévue au devis/convention. Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommage et intérêts à quelque titre que ce soit.

7. Programme de formation

S'il le juge nécessaire, l'intervenant et l'équipe pédagogique pourront modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. L'organisme de formation s'engage à adapter sa formation afin de permettre aux stagiaires une réelle montée en compétences.

8. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

FITECO et ses éventuels intervenants extérieurs sont seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations proposées. Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Le client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à FITECO en cédant ou en communiquant les documents issus des sessions de formation à un concurrent. Par conséquent toute utilisation, représentation, reproduction intégrale, partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par FITECO ou ses éventuels intervenants est illicite et pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

9. Formation à distance et/ou en E-learning

Des sessions de formation peuvent être organisées totalement ou en partie à distance par visioconférence et partage d'écran et/ou en E-learning avec des modules de formation enregistrés dans un espace électronique sécurisé. En aucun cas les participants pourront enregistrer et/ou capturer le contenu de cette dernière.

10. Informatique, libertés et Données à caractère personnel

FITECO met en œuvre des traitements de données à caractère personnel, dont il est responsable.

Dans le cadre de leur relation contractuelle, FITECO s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur.

Les termes commençant par une majuscule au sein du présent article ont le sens qui leur est attribué par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

Le Client ne fournira directement ou indirectement que les Données Personnelles considérées nécessaires à la réalisation de la mission de FITECO soit les données suivantes :

- Nom ;
- Prénom ;
- Adresse ;
- Adresse mail ;
- Numéro de téléphone.

Parc Technopole – Rue Albert Einstein – 53810 CHANGE

Email : formationfiteco@fiteco.com

Tél : 0326350661

Le traitement de données mis en œuvre concerne les données à caractère personnelles nécessaires pour fournir les services définis dans le cadre du Contrat. FITECO s'engage à ne pas utiliser les Données Personnelles auxquelles elle a accès pour d'autres finalités que les finalités de Traitement. Les données traitées sont exclusivement destinées à FITECO et à ses éventuels sous-traitant.

Le Client est informé que, sauf disposition légale contraire, FITECO est susceptible de recourir, dans le cadre de sa mission, à des tiers pouvant être situés hors de France, qui peuvent être d'autres entités membres de ses réseaux respectifs et/ou des prestataires de services agissant pour son compte, qui fournissent des services administratifs, d'infrastructure informatique (dont, le cas échéant, des prestataires de services de type « cloud »), ainsi que des services intervenant en support de son activité. Ces tiers, dont il demeure responsable, sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité.

Le Destinataire des Données Personnelles est le personnel de FITECO, ainsi que, le cas échéant, ceux appartenant aux entités membres de ses réseaux. Ces Destinataires sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité et auront accès aux Données Personnelles pour des raisons strictement professionnelles et limitées aux Finalités de Traitement.

Dans le respect des obligations de confidentialité, les Données Personnelles traitées pour les Finalités de Traitement sont conservées pour une durée conforme aux dispositions légale en matière de prescriptions en France concernant la relation contractuelle soit une durée de 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle. Les Personnes Concernées pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification ou d'effacement en adressant un courrier directement auprès de FITECO à l'adresse suivante : Parc Technopole, Rue Albert Einstein, 53810 Changé.

Le Client dispose par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr

11. Confidentialité

FITECO ainsi que le client s'engage à garder confidentiel tout éléments, documents ou informations qui les concernent mutuellement.

Il est rappelé aux participants lors des sessions Inter-Entreprises qu'ils sont tenus d'une obligation de discrétion pour toute information et données dont ils auraient à leur connaissance durant les échanges avec les autres participants et l'intervenant. FITECO décline toute responsabilité pour divulgation ou utilisation même accidentelle d'informations confidentielles.

12. Responsabilité de FITECO

FITECO se réserve le droit de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y oblige et se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure d'une session tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement ou contredirait les présentes conditions générales de vente et/ou le règlement intérieur applicable.

13. Qualité des formations et des prestations

L'action de formation mise en place par FITECO doit favoriser l'acquisition et le développement des compétences et connaissances par le biais d'objectifs pédagogiques.

Les animateurs mettront tout en œuvre pour favoriser l'apprentissage et répondre aux problèmes concrets rencontrés. La qualité et l'efficacité des formations nécessitent une participation active et constante des stagiaires.

Toutes les formations sont organisées par FITECO et occasionnellement par sous-traitance avec d'autres organismes ou d'intervenants indépendants.

Des questionnaires de satisfaction sont envoyés systématiquement à chaque participant à l'issue de la session de formation. L'équipe pédagogique FITECO étudie les retours et contacte les participants si nécessaires.

Si la qualité des formations et des prestations ne correspondent pas aux engagements initiaux, FITECO invite le client à le signifier par écrit, Parc Technopole – Rue Albert Einstein – 53810 CHANGE ou par mail formationfiteco@fiteco.com

14. Loi applicable et attribution de compétence

Toutes les contestations relatives aux formations conclus par FITECO, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française.

Pour les Clients personnes physiques, tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code de la consommation, le Client consommateur pourra recourir gratuitement au service de médiation de du Tribunal Judiciaire, par voie électronique sur le site : tgi-laval@justice.fr ou par voie postale : 13 Place Saint Tugal – BP81515 – 53015 LAVAL CEDEX, en vue de résoudre le litige qui l'oppose à FITECO. Le Client devra justifier auprès du médiateur avoir tenté de résoudre préalablement ledit litige auprès des services du Prestataire, soit par courrier recommandé adressé directement au Parc Technopole, Rue Albert Einstein, 53810 Changé, soit par courriel adressé à l'adresse suivante : formationfiteco@fiteco.com. FITECO informe également le Client de l'existence d'une plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») à laquelle il peut recourir. Le Client peut y accéder à l'adresse internet suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Pour les Clients personnes morales, tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal de commerce de LAVAL.

Parc Technopole – Rue Albert Einstein – 53810 CHANGE

Email : formationfiteco@fiteco.com

Tél : 0326350661

Si une ou plusieurs stipulations des Conditions Générales de Vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Dans le cadre des dispositions de l'article L223-2 du code de la consommation, FITECO vous informe de la possibilité de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site BLOCTEL. La procédure peut se réaliser via le site internet : <https://www.bloctel.gouv.fr/>.

15. Relation clients

Pour toute information, question ou réclamation, le Client peut s'adresser au 03.26.35.06.61 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ou transmettre un mail à formationfiteco@fiteco.com

